

## (II) L'ICONOCLASME VERBAL SOUS LA REVOLUTION FRANCAISE : (1792-95) CHANGEMENTS DE TOPONYMES, PATRONYMES, PRENOMS ... DANS LE DISTRICT DE COMPIEGNE

Très attachés aux symboles, les révolutionnaires de 1793 n'ignoraient pas la puissance des mots : aux signes et vocables rappelant l'Ancien Régime sous toutes ses formes ils entendirent substituer tout un nouvel appareil symbolique et linguistique destiné à pénétrer intimement la vie quotidienne du peuple. On peut sourire du volontarisme ou de la naïveté des promoteurs du mouvement ; on peut y voir une manifestation de romantisme, voire de "fanatisme" révolutionnaire, toutes choses bien compréhensibles dans ces circonstances d'extrême tension, partie intégrante de toute situation révolutionnaire.

Nous n'aborderons ici que l'aspect VERBAL de l'iconoclasme révolutionnaire - dans son double sens destructeur et reconstituteur - en le rattachant au phénomène déchristianisateur pris dans un sens très large. Le mouvement a en effet précédé de quelques mois l'offensive contre le culte catholique proprement dite, s'attaquant d'abord aux signes et vocables de la monarchie et de la féodalité, avant de s'en prendre directement à ceux de la "superstition" et du "fanatisme" à partir de l'automne 93. Mais les choses nous paraissent intimement liées et procéder du même principe, dans la mesure où il s'agit, aux yeux des contemporains des trois piliers complémentaires et indissociables de l'ancien ordre de choses. Il est cependant certain que l'orientation principalement anti-cléricale et anti-religieuse prise par cette forme d'iconoclasme en l'an II lui donna un caractère plus profond et plus global, du moins au niveau des intentions de ses auteurs et agents actifs.

De fait nous nous intéresserons non seulement au pittoresque des changements de noms de lieux, rues, communes, enseignes, patronymes ou prénoms ... mais nous efforcerons nous aussi d'en chercher les promoteurs, de mesurer leur influence réelle, autant qu'il est possible. Une telle recherche devrait contribuer à nous fournir quelques pistes sur les origines de la déchristianisation, la sociologie des déchristianisateurs actifs, l'influence réelle et les limites de ce mouvement.

### I) LES CHANGEMENTS DE TOPONYMES : 1) LES NOMS DE RUES :

A Compiègne la première forme d'iconoclasme verbal a touché chronologiquement les noms de rues, dès l'automne 1792 et même avant, puisque l'on attribue le nom de place de la Fédération de l'esplanade du château dès le 14 juillet 1790, tandis que la rue d'Enfer prend celui de rue Le Féron en août 1791, pour célébrer la mémoire du premier commandant de la garde nationale compiègnoise, récemment décédé (1).

Cependant on ne peut véritablement parler de politique systématique qu'avec la délibération de la municipalité de Compiègne du 4 octobre 92, donc dans la période qui suit immédiatement la chute de la monarchie :

" ... sur une proposition faite par un des membres de changer les  
" noms de rues et portes de cette ville qui rappellent le souvenir

(1) A l'initiative du Club des Amis de la Constitution de Compiègne, formé de l'intelligentsia patriote. C'est le seul nom de rue qui aînt été conservé de la période révolutionnaire. (Stanislas LE FERON était un jeune noble patriote).

" à jamais détestable de la Royauté, après avoir discuté la nouvelle de nomination a accepté celle qui suit :

Cy devant	Remplacement
Rue des minimes	Rue de l'égalité
Dauphine	Jean-Jacques Rousseau
Porte de la Reine	Porte de la République
Rue de la Reine	Rue de la République
Rue des Jacobins	Des Marseillois
Rue Royale	Rue de la Convention
Rue St Louis	De Mirabeau
des petites écuries du Roy	des patriotes
des écuries de la Reine	Beaurepaire (1)
des Cordeliers	De la Liberté
Rue du Château	de la Révolution
Vuidebourse	de la Fédération
Porte Royale	Porte de la Fédération
du Paon	Voltaire
Des Capucins	Helvétius
St Jacques	des grands hommes
St Antoine	Hersan (2)
du chat qui tourne	de la loi (3)"

Notons d'abord la précocité de l'initiative de la commune de Compiègne : à notre connaissance les autres villes du département n'eurent pas cette idée avant septembre ou octobre 1793 (4) ; par ailleurs on innovait puisqu'aucune directive n'avait été envoyée aux administrations locales dans ce sens ; la municipalité compiénoise avait cependant manifesté son zèle anti-monarchique dès le 17 août 92 en faisant marteler dans la ville toutes les fleurs de lys et insignes de la monarchie, suivant en cela l'exemple parisien. (5)

Quant aux débaptisations proprement dites, on peut observer qu'elles concernent non seulement les références à la royauté mais aussi des vocables religieux : l'intention ne nous paraît pas cependant systématiquement anti- "fanatique", dans la mesure où l'on conserva par ailleurs maintes dénominations de Saints qui ne seront modifiées qu'en septembre 1793. L'usage systématique du nom des grands hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle (philosophes des Lumières et héros de la Révolution) n'en révèle pas moins la volonté de favoriser le culte laïque prenant le contre pied de la tradition catholique, tout en caractérisant le niveau socio-culturel de ses initiateurs : ce ne sont certes pas les classes populaires qui ont imaginé de rebaptiser les rues de Compiègne des noms de Voltaire ou d'Helvétius et l'on reconnaît plutôt là la patte de la petite bourgeoisie Jacobine qui vient de former un Club des amis de la République, à Compiègne.

Moins d'un an plus tard, un second train de changement de noms de rues fut opéré par les autorités locales. L'initiative doit cette fois être attribuée au district et à son Pr Syndic, le fameux imprimeur BERTRAND, ténor politique local, futur chef de file de la déchristianisation à Compiègne. Cette instance proposa en effet de nouvelles débaptisations au Comité Permanent des autorités constituées le 18 août 1793 ; la société-

(1) Commandant de la place de Verdun en août 1792, il se suicida après la reddition de sa garnison.

(2) Marc Antoine HERSAN (1652-1724), théologien, janséniste, originaire de Compiègne et bienfaiteur de la ville à laquelle il légua une somme d'argent destinée à la fondation d'une école. Ce nom de rue semble avoir été modifié en janvier 1794, pour être rétabli après la Révolution.

(3) Délibérations du Conseil Général de la Commune de Compiègne (Arch. comm.)

(4) Selon M. DOMMANGET ("La déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise" t. 1)

(5) Ce qui fut loin d'être fait partout ; en juin 93 le maratiste noyonnais HENNON-DUBOIS se plaint de la persistance des signes de Royauté dans cette ville.

té populaire se mit au travail et mit au point un projet qui fut lu dans la séance du 7 septembre pour être adopté le 25 par les autorités municipales, sous la forme de l'arrêté suivant :

" ... le comité s'est occupé de changer les noms de rues et à en baptiser quelques unes qui n'en avaient point,

Arrête que la place St Antoine porterait désormais le nom de place de l'Union, la Petite Rue St Antoine, rue de la Fraternité ; la rue du Cimetierre St Antoine, rue Franklin ; la rue des Sans-Culottes ; la rue St Nicolas, rue des Thermopyles ; la rue du Cimetierre St Jacques, rue de Brutus ; la rue du Pas de St Jacques, rue de Guillaume-Tell ; la rue St Martin, rue de Barnevelt (1) ; le Cul de sac St Martin, cul de sac de la Vérité ; le faubourg St Germain, faubourg de la Montagne ; le faubourg St Lazare, faubourg des Piques, le faubourg du Petit Margny, faubourg de la Régénération ; la porte Chapelle, porte Thionville ; la rue de Plaisance, rue du Jeu de Paume ; la rue du Chat qui Tourne, rue du Salut Public (au lieu de rue de la Loi) ; la rue de l'Image rue de la Surveillance ; la place au Bled, place de la Loi ; la place au Change, place du 10 août ; la rue du Perroquet, rue de l'Abondance." (2)

Cette fois l'intention anti-cléricale était beaucoup plus nette et systématique, et la chose est d'autant plus intéressante à noter que l'on se situe avant le coup d'envoi de la déchristianisation ouverte et radicale en Picardie. (3) Là aussi la société populaire compiègnoise fit preuve d'initiative et d'audace puisqu'elle devança de plusieurs semaines l'arrêté départemental du 3 octobre 1793 prônant la destruction des signes de royauté, de féodalité et de superstition, dans l'Oise (4). Les nouveaux noms de rues font apparaître les autres héros du Panthéon républicain, de Brutus - l'assassin de César - à Franklin, un des fondateurs de la jeune République américaine, en passant par Guillaume Tell et Barnevelt ; les concepts civiques (Fraternité, Vérité, Régénération ...) font écho en souvenir des grandes dates de la Révolution (Serment du Jeu de Paume, chute de la monarchie le 10 août 92). Le caractère abstrait et intellectuel de ces nouveaux noms témoigne de la domination de l'intelligentsia jacobine locale au sein de la Société populaire, bien qu'elle se soit démocratisée depuis un an.

En novembre 93 le district remplaça encore le nom de Royallieu par " BEAULIEU " - l'ancienne abbaye avait été transformée en hôpital militaire - tandis que le hameau attendant s'intitulait " hameau de la Révolution ". Des autres changements de noms de rues signalés le 28 nivose an II (17 janvier 1794) nous ignorons le détail ; les noms de Hersan et de Mirabeau auraient été alors remplacés, le premier pour son appartenance à " l'aristocratie sacerdotale ", le second parce que l'on avait découvert dans les papiers de l'armoire de fer les preuves de sa trahison et de ses tractations avec la Cour en 1790-91.

Ces noms subsistèrent officiellement jusqu'au décret du 29 ventose an III (19 mars 1795) ; leur usage semble s'être limité à celui de l'administration car cette dernière éprouva à chaque fois le besoin de rappeler l'ancien nom à côté du nouveau dans les textes adressés à la population. Au reste ils subsistèrent trop peu de temps pour entrer dans les moeurs.

(1) OLDEN BARNEVELT (1547-1619) Héros républicain des Provinces Unies.

(2) Délibérations du Conseil Permanent des autorités constituées de Compiègne.

(3) A. DUMONT inaugure ses séances d'abdication de prêtres à la fin septembre à Montreuil/Mer ; les initiatives déchristianisatrices de la Société Populaire et de la cavalerie révolutionnaire à Beauvais remontent au plus au 2 octobre.

(4) Les changements de noms de rues ne furent opérés à Beauvais que le 7 novembre ; cependant une commission de la Société Populaire beauvaisienne avait été chargée de visiter les enseignes des commerçants dès le 4 octobre.

Il est intéressant de voir que les changements de noms de rues se limitèrent à peu près à la ville de Compiègne pour l'ensemble du district. Il est vrai que celui-ci ne comportait pas d'autre véritable ville, tout au plus quelques bourgs comme Pierrefonds, Estrées St Denis ou Gournay sur Aronde dépassant les 1.000 habitants. Les villages n'avaient pas toujours des noms de rues, mais on eût pu rebaptiser ceux des places, chemins, lieux-dits. Nous n'avons guère trouvé de référence que pour le morceau de route joignant Estrées St Denis à Moyvilliers, rebaptisé "chemin de la Révolution" à l'occasion d'une cérémonie commune de destruction d'anciens titres féodaux en octobre 1793. On mentionne aussi une "place de l'Egalité" dans le bourg de Pierrefonds, ainsi baptisée en même temps que l'on changeait toutes les enseignes d'auberges en novembre 1793. Cette différence entre le chef lieu du district et les communes rurales témoigne surtout du décalage culturel existant entre la ville et la campagne ; les noyaux sans-culottes et jacobins attestés dans certains villages ne prirent en effet aucune initiative de ce genre, du moins dans le district de Compiègne. (1)

## II) LES ENSEIGNES D'AUBERGES (PIERREFONDS-NOVEMBRE 1793)

Le bourg de Pierrefonds, chef lieu de canton et seconde commune du district par sa population (1.500 habitants en 1793) fut des plus agités politiquement et socialement sous la Révolution française. (2) La déchristianisation y fut précoce, puisque la municipalité procéda au dépouillement de l'argenterie de l'église dès le 20 octobre 93, envoyant entre autres au district un buste de St Sulpice et " la tasse en argent qui était destinée à quêter pour la ci-devant vierge ". Cependant l'initiative de changer les noms des auberges ne revint pas aux autochtones, même si elle rencontra une incontestable adhésion populaire.

Pierrefonds fut en effet révolutionné par l'arrivée le 7 novembre 1793 d'un fort détachement de 50 soldats de l'armée révolutionnaire parisienne, envoyé là pour les réquisitions de subsistances. Les sans culottes parisiens y restèrent une semaine, bien accueillis par la population formée d'une écrasante majorité de pauvres bûcherons et manouvriers. On n'organisa pas moins de deux fêtes civiques pendant leur séjour - cérémonie d'hommage à MARAT et LE PELLETIER le 20 brumaire (10 novembre) ; plantation d'arbres de la Liberté et de la Fraternité le 24 ; une Société populaire fut formée entre le 8 et le 14 novembre, la seconde du district après celle de Compiègne. Le jour de la plantation des arbres les autorités constituées (municipalité, comité de surveillance et société populaire) procédèrent au changement de nom des six auberges du bourg :

*" La municipalité de Pierrefonds ensemble le Conseil Général et le détachement de l'Armée Révolution cantonné aud. lieu, après dé-libération prise hier conjointement, le peuple appelé, il a été planté proche la porte de la maison commune, l'arbre de Réunion, dont la cérémonie a été faite avec la pompe et le chant des hymnes républicains et militaires, auquel arbre il a été ajouté les rubans tricolores, le drapeau et bonnet de la liberté.*

*Et sur le champ il a été procédé au renouvellement des enseignes des auberges, et pour ne laisser subsister aucuns signes de féodalité, la municipalité a délibéré conjointement avec led. détachement que l'auberge ci-devant dénommée sous l'écu d'Orléans*

(1) Dans le bourg d'Attichy (district de Noyon) la municipalité, très active, changea les noms de rues le 24 brum. an II (14 nov. 93) (Délib. comm. Rg. 1 D 3)

(2) Voir notre étude sur les troubles taxateurs du print. 93 dans le N° 5 des Annales Compiègnoises.

- serait maintenant nommée à la réunion des sans-culottes,  
 2) Que celle ci-devant nommée St Louis serait nommée A l'Egalité,  
 3) Que celle ci-devant nommée l'Enfere serait nommée A la République,  
 4) Que celle ci-devant nommée La Croix d'Or, serait nommée A l'armée révolutionnaire.  
 5) Et celle nommée Billard, serait nommée A la Fraternité,  
 6) Et celle de Palesne, Aux droits de l'Homme.

Que tout autre auberge qui sera dans le cas de s'établir ne pourra prendre aucune dénomination, que celle que lui donnera la municipalité ..."

Et de suite il a été délibéré que le citoyen Charlemagne Le Roy porterait désormais le nom de Le Père de la Patrie." (1)

C'est à notre connaissance le seul exemple de changement de noms d'enseignes dans le district de Compiègne, sans équivalent dans la ville ni dans le bourg très républicain de Gournay sur Aronde. Pierrefonds fit semble-t-il exception du fait d'une initiative extérieure au bourg, soutenue il est vrai par les sans culottes et les jacobins locaux. (Le greffier municipal notamment, l'arpenteur DEMAY qui se rebaptise FLOREAL le 27 novembre 93).

Ce type de changement n'est pas cependant unique dans le département de l'Oise : Maurice DOMMANGET signale quelques exemples similaires à Beauvais dès le 16 septembre 1793 ; la ci-devant auberge de Jérusalem, rebaptisée " Au bonnet Rouge " a même conservé ce nom jusqu'en 1939. (2)

### III) LES NOMS DE COMMUNES :

Le cas le plus connu et le plus spectaculaire de changement de toponymes sous la révolution française reste celui qui toucha les noms de villes et villages, rendu obligatoire par un décret de la Convention pour tous ceux qui rappelaient de près ou de loin l'Ancien Régime. De ce fait les débaptisations de ce type sont souvent moins caractéristiques puisqu'elles dépendirent du nombre de noms à changer, plus ou moins dense selon les régions, et qu'elles furent d'autre part fréquemment imposées par en haut. Nous ne devrions recenser comme significatives que les initiatives spontanées, soit de communes qui n'avaient pas l'obligation de modifier leur intitulé (c'est le cas à Compiègne), soit de localités qui prévinrent la décision de l'administration supérieure. (Nous n'en avons guère qu'un exemple dans le district de Compiègne.) Ce type de modifications fut aussi en général plus tardif que pour les noms de rues, demandant en plus à être avalisé et reconnu au niveau national.

Un état dressé par le district le 25 frimaire an II (15 décembre 93) et adressé à l'administration supérieure (en l'occurrence le Comité de Surveillance de la Convention) nous donne la liste suivante :

" Noms des communes changés ou à changer	Nouveaux noms donnés ou à donner
Estrées St Denis	Estrées-Franciade (3)
Longueil Ste Marie	Longueil la Montagne

(1) Délibérations communales de Pierrefonds - Rg 1 D 3 - AD Oise L 3.

(2) M. DOMMANGET, op. cité : on trouve de nombreux exemples de changements d'enseignes dans l'ouvrage classique de J. GALLERAND : "Les cultes sous la Terreur dans le Loir et Cher".

(3) St Denis près de Paris avait pris le nom de Franciade.

La Croix St Ouen	Sylvie sur Oise (1)
St Sauveur	Sauveur
Marquéglise	Val sur Matz
St Etienne	Queue du Bois (2)
St Jean	La Solitude
St Crépin aux Bois	La Blanchirie
St Léger aux Bois	La Chanvrerie

+ Royallieu (hameau près Compiègne)      Hameau de la Révolution

N.B. Royallieu est le seul lieu dont le nom a été changé." (3)

Or aucun de ces nouveaux noms de communes n'a été proposé par les habitants ni même par les municipalités : cette liste avait été dressée par le district lui-même à la suite de la réception du décret et l'on peut dire qu'il s'agit d'une opération parfaitement conformiste et bureaucratique.

La seule commune rurale qui proposa spontanément de changer de nom fut celle de St Crépin aux Bois, le 7 frimaire an II (27 novembre 93) :

" ... (la municipalité propose de changer le nom de la commune)  
 " que nous rappelle l'ancien préjugé, et la commune désirant se  
 " substituer un nom révolutionnaire - en reconnaissance des bien-  
 " faits que la révolution procure et sur la proposition d'un mem-  
 " bre (4), il a été arrêté à l'unanimité que désormais cette com-  
 " mune serait nommée Brumaire aux Bois, qui rappelle en même temps  
 " les droits libres de l'homme et pour témoigner du désir de l'é-  
 " loignement pour le fanatisme superstitieux qui nous ont enchaî-  
 " né jusqu'à ce jour, délibérons ensuite qu'extraït de la présente  
 " délibération sera présenté à l'administration du district de  
 " Compiègne pour l'inviter à donner son approbation et faire con-  
 " naître notre dite commune comme telle ..." (5)

Le district ne tint guère compte de ce vœu qui pourtant entraînait tout à fait dans ses vues, puisqu'il attribua un autre nom à la commune de St Crépin. Si le caractère déchristianisateur de cette délibération communale est explicite, sa représentativité et même sa spontanéité font éventuellement problème : on note en effet la veille le passage au village de l'administrateur du district ROGER accompagné d'un détachement de l'armée révolutionnaire venu opérer le dépouillement de l'église ; ont-ils alors fait quelques suggestions à la municipalité sur le nom de la commune ?

Si le cas de St Crépin Brumaire aux Bois peut offrir quelques doutes, celui de COMPIEGNE / MARAT / Oise est en revanche incontestable, puisqu'il s'agit là d'une initiative à la fois précoce et spontanée de la Société populaire de la ville. Le 18 novembre 1793, en plein enthousiasme déchristianisateur le club jacobin compiégnois proposa, après l'émission d'un vœu en faveur de la fermeture de toutes les églises de la ville, de substituer le nom de MARAT / Oise à celui de Compiègne qui rappelait trop le château et les séjours de Louis le raccourci. (6)

On proposa d'inscrire le nouveau nom sur un grand panneau avec un

(1) Ce village était situé au bord de la forêt de Compiègne. On l'appelera seulement Sylvie.

(2) On reprenait là un nom de lieu dit existant.

(3) AD Oise L2 correspondance du district de Compiègne. (Liasse)

(4) Il s'agit très probablement de l'ancien curé abdicataire BLANCHARD, marié et substitut de l'agent national de la commune, déchristianisateur actif à St Crépin.

(5) Délibérations communales de St Crépin aux Bois. Rg. 1 D 1. Arch. comm.

(6) Délibérations de la Sté Populaire de Compiègne. Rg. 1 (cité par A.SOREL dans "Le département de l'Oise, Compiègne et Marat" - le registre est actuellement possédé par des archives privées.)

drapeau tricolore, le tout coiffé d'un bonnet rouge et placé sur le toit de l'hôtel de ville. La motion fut envoyée à la Convention, portée par le délégué de la Société qui devait venir faire offrande à la nation des dépouilles des églises de Compiègne. Cependant l'Assemblée ne s'empressa guère de répondre favorablement à la demande compiégnaise : Compiègne garda son ancien nom dans les textes administratifs et des sociétaires s'émurent de ce retard lors de la séance du 13 nivose an II (2 janvier 94). On songea à envoyer une nouvelle députation à Paris mais on y renonça à cause des frais que cela occasionnerait ; l'agent national BERTRAND fut alors chargé de solliciter le concours du Conventionnel compiégnais MATHIEU et de SCELLIER, frère du maire de Compiègne, adjoint de FOUQUIER TINVILLE au Tribunal Révolutionnaire de Paris. La demande fut vainement renvoyée aux Comités le 20 ventose (10 mars 94) ; celui de Salut Public, peu favorable aux déchristianisateurs, fit des difficultés et laissa traîner l'affaire dans les cartons des bureaux. Après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, la Société populaire "régénérée", c'est-à-dire reprise par les modérés, vota à l'unanimité le retrait de la motion sur le changement de nom de la ville : MARAT / Oise n'eut donc jamais d'existence officielle, même si ce nom fut parfois utilisé dans des textes administratifs locaux ou dans des adresses de lettres. (1)

## II) PATRONYMES ET PRENOMS REPUBLICAINS :

### 1°) Les changements de patronymes et de prénoms :

Là aussi des dispositions législatives avaient officialisé et facilité une pratique existant depuis la fin 1792 et qui consistait à changer de nom de famille ou son prénom jugés trop entâchés d'aristocratie ou rappelant l'Ancien Régime ; il convenait simplement de faire une déclaration auprès de l'officier d'Etat Civil de la commune, lequel inscrivait le nouveau nom avec les déclarations de naissances. (2)

A Compiègne et dans quelques villages du district nous en trouvons quelques exemples dans les registres d'Etat Civil à partir d'octobre 93, les cas les plus nombreux - mais tout de même limités en nombre - se situant en brumaire et frimaire an II (Cette pratique a donc très vite passé).

L'administration compiégnaise tenta vainement d'impulser la chose : une délibération des autorités constituées de la ville, en date du 18 octobre 93, après avoir "invité" un boucher compiégnais nommé LEROY à changer de nom, tenta de généraliser et rendre obligatoire cette mesure :

*" ... que les citoyens portant des noms de l'Ancien Régime tels que ceux de Roi, Duc, Comte, Baron et autres soient tenus de les changer ..." (3).*

Quelques personnes le firent solennellement devant la Société populaire, mais le mouvement ne prit jamais une grande ampleur : signalons un Gabriel François LEDUC, commis dans les bureaux du district qui prit le 29 octobre le nom de MARAT ; Jean François LEDUC, marinier, celui de CHALIER (6 nov.) ; Nicolas LEROY, boucher de 50 ans, celui de FRANKLIN

(1) On en trouve quelques unes dans les archives communales et départementales, portant la mention : " à Marat / Oise, ci-devant Compiègne ".

(2) Le propre cousin du Roi, Philippe d'Orléans avait montré la voie en prenant le nom de "Philippe EGALITE" en août 1792.

(3) Délibérations du Conseil permanent des autorités constituées. Rg 2 - AD Oise L2

(7 nov) ; Claude LEDUC se transforma en PELLETIER (1) le 19 nov. ; P.C. G. MARIGNY opta pour BRUTUS le 20 nov., à l'occasion d'une fête civique ; Pierre LEROY pour FRANKLIN le 7 déc. (2)

On note aussi deux changements de prénoms, de la part de volontaires stationnés à Compiègne : Charlemagne POULAIN devient Charlami (4 déc. 93) ; Clovis BARBIER proposa le nouveau prénom d'Epictète devant la Société Populaire le 14 mars 94.

Les exemples sont encore plus rares dans les villages du district : nous n'avons guère relevé qu'un LEROY à Cuise La Motte qui prend le 27 octobre 93 le nom d'EGALITE se disant " ... entaché de ce nom, péché originel, que la nation arbore et qu'il a en horreur ... (3) ; un autre LEROY, boucher à Berneuil sur Aisne prit en Avril 94 le nom de FRANKLIN (4).

A Pierrefonds, où nous avons déjà vu la municipalité changer le nom de Charlemagne en " Père de la Patrie ", le 14 novembre 93, le jeune greffier DEMAY fit preuve de zèle civique le 5 frimaire an II (25 novembre 93) :

" ... est comparu Jean-Pierre DEMAY, arpenteur âgé de 25 ans et 10 jours, domicilié en cette commune, assisté de Jean-Baptiste PLUCHE cultivateur âgé de 29 ans, de Henriette DESMOULINS âgée de 26 ans, citoyens de cette municipalité, a déclaré à moi, Jean MUNIER que son nom DEMAY reconnu d'Ancien Régime à cause de la particule De qui le précède est changé en celui de FLOREAL, ce que la Société Populaire a approuvé en criant Vive la République.

*D'après cette déclaration que les témoins ont certifiée conforme à la réalité, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que les témoins et le nouveau républicain ont signé avec moi. Fait en la maison commune de Pierrefonds." (5)*

On voit donc que cette pratique ne rencontra jamais un grand écho populaire dans notre district où, il est vrai, les administrateurs eux-mêmes ne donnèrent guère l'exemple, à l'inverse de quelques uns de leurs confrères. (6). L'ex-abbé RENARD, premier prêtre abdicataire du district, professeur de rhétorique au Collège et leader de la Société Populaire de Compiègne, manifesta des réserves critiques à propos des changements de prénoms à la séance du 23 novembre 93. (7)

- (1) Il s'agit de LE PELLETIER DE ST FARGEAU, assassiné le 20 janvier 93 par un royaliste, la veille de l'exécution de Louis XVI, devenu de ce fait avec MARAT et CHALIER (ancien maire de Lyon) un des trois héros de la trilogie des martyrs de la Révolution, objet d'un véritable culte populaire et civique. (On trouvait leurs trois bustes dans la Société Populaire de Compiègne).
- (2) Les intéressés retrouveront leurs anciens noms après jugements des tribunaux en l'an IV.
- (3) " ... Pénétrés de la même indignation contre le tyran couronné " (les officiers municipaux après l'avoir) " ... solennellement couvert du bonnet de la liberté, orné de la cocarde nationale et armé d'une pique décorée du ruban tricolore lui donnent l'accolade fraternelle." (La cérémonie se passe au pied de l'arbre de la liberté, en présence de la garde nationale et "d'une multitude de citoyens". Le maire fait le discours suivant : " Souviens toi, l'EGALITE, que ton nom est inséparable de la Liberté, qu'il est immortel et la terreur des Rois, qu'ils sont les cruels ennemis et les bourreaux de l'humanité, que tu dois les combattre à mort si tu veux vivre libre ..." (Cité par LE FLOCH dans son "Histoire de Cuise La motte")
- (4) Etat Civil de Berneuil sur Aisne. Arch. commu.
- (5) Etat Civil de Pierrefonds. Arch. comm.
- (6) Suivant l'exemple du Conventionnel André DUMONT, qui s'intitulait Pioche DUMONT - la Saint André coïncidant avec le nom Pioche dans le nouveau calendrier, le Pr Gal S. du département de l'Oise, Jean-Pierre DANJOU prit le prénom de Guillaume Tell ; même chose pour HENNON-DUBOIS, agent national du district de Noyon qui par ailleurs rebaptisa ses 4 enfants du nom de philosophes du siècle des lumières.
- (7) Il proposa pour les changements de prénoms des enfants d' "attendre qu'is aient l'âge de raison et soient capables de justifier de leur nouveau patron" (AD Oise L 4)



2°) Les prénoms républicains :

L'attribution d'un prénom purement laïque aux nouveaux nés fut une pratique beaucoup plus répandue et prolongée (de 1793 à l'an III) et de ce fait nous fournit de précieuses indications susceptibles d'être chiffrées ; non sans prudence nous pouvons en effet y voir un des signes de l'influence réelle de la déchristianisation dans la vie quotidienne. Nous avons donc fait des statistiques dans tous les registres d'Etat Civil des communes du district pour l'an II et l'an III ; celles-ci font d'emblée apparaître de nettes disparités entre villages et un sensible décalage entre la ville et la campagne. (1)

A Compiègne les prénoms républicains sont à la fois plus précoces - dès janvier 93 - et plus fréquents qu'à la campagne (encore que l'on puisse citer un ou deux villages ayant un taux plus élevé en l'an II et l'an III). Ils se prolongent aussi davantage sous le Directoire et jusqu'au Consulat, alors que nous n'avons pratiquement trouvé aucun exemple de prénom laïque après l'an IV à la campagne.

Le tableau suivant indique la fréquence des prénoms républicains caractérisés (2) que nous avons pu trouver dans l'Etat Civil des deux sections de Compiègne. (3)

<u>Dates :</u>	<u>Section Nord</u>		<u>Section du Midy</u>			<u>Total</u>	
	Actes	Prén. rep.	Actes	Prén. rep.	Actes	Pr.	%
Janv. à Oct. 1793	125	4	90	4	215	8	1,5 %
Brumaire à Nivose an II (nov. 93 - janv. 94)	94	11	21	8	65	19	30 %
Pluviose à Fruct. an II (Janv. - sept. 94)	117	23	77	13	194	36	19 %
Vend. à pluv. an III (sept. 94 à fév. 95)	80	9	57	5	127	14	11 %

On voit donc assez logiquement la fréquence des prénoms républicains s'élever brusquement au cours de l'automne 1793, puis fléchir progressivement à partir du printemps 94, pour s'amenuiser considérablement dans la période thermidorienne. Certes on n'a jamais atteint un chiffre majoritaire, même dans les mois de pointe déchristianisatrice, (surtout brumaire et frimaire an II), mais les chiffres ne sont pas cependant négligeables, bien que plus faibles que dans d'autres villes du département

(1) Les % que nous indiquons sont calculés, sauf indication contraire, sur l'ensemble des actes de naissances portés sur les registres en l'an II et l'an III.

(2) Nous avons donc écarté tous les prénoms ambigus comme Victoire, Marianne, Rose, Narcisse ... pourtant présents dans le calendrier républicain. Notons que dans un certain nombre de cas les parents donnaient plusieurs prénoms pris à la fois dans l'ancien et le nouveau calendrier : par exemple Louis Charles Liberté ou Gabriel Marat ...

(3) Ces sections du Nord et du Midy correspondaient à peu près aux anciennes paroisses St Jacques et St Antoine, la seconde étant nettement plus pauvre que la première.

ou du bassin parisien. (1)

On peut classer les prénoms en plusieurs grandes catégories : en tête l'évocation des grands hommes modernes et antiques : MARAT (ou Maratine, Maratrice) cité une dizaine de fois ; puis Jean-Jacques ROUSSEAU, CHALIER, LE PELLETIER, BEAUREPAIRE, VIALA, BARA, GUILLAUME TELL, FRANKLIN, pour les modernes ; BRUTUS (5 mentions), TITUS, HORACE, EPICTETE, CORNEILLE, EMILIE, TALLIE, CAMILLE, ACHILLE, pour les anciens. Puis les concepts civiques : LIBERTE (2), EGALITE, UNITE, VERTU, L'ESPERANCE, L'AURORE ... les mois du calendrier révolutionnaire : PLUVIOSE, FLOREAL - le plus prisé avec 7 mentions - , MESSIDOR, THERMIDOR, ainsi que DECADI ; enfin des noms de plantes, fleurs, instruments aratoires ... directement tirés du nouveau calendrier : HYACINTHE, JASMIN, ROMARIN, MYRTILLE, AJONC PRINTEMPS, VRANIE, FLORINOT ... On trouve aussi quelques astuces du genre CHARLAMI, PROSPER CUM PATRIA ou PACIS NUNTIA. (3)

Quant à l'origine sociale des parents qui donnèrent ces prénoms à leur progéniture, elle est très mêlée et nous semble refléter assez bien l'hétérogénéité des personnes sensibles à la déchristianisation : on trouve en effet pour plus de la moitié des "sans culottes" - artisans, ouvriers et manouvriers (avec une dominante des métiers de l'eau et du bois) - ; pour le reste des "intellectuels" investis de fonctions publiques (Le Président et le receveur du district, le greffier du juge de paix, le Dr de la poste aux lettres, des employés des bureaux de la municipalité et du district) et enfin des militaires stationnés à Compiègne. (4)

Dans les bourgs et villages du district les prénoms républicains caractérisés furent plus sporadiques et même totalement absents dans 30 communes sur 63. Dans les autres communes rurales, on trouve 1, 2 ou 3 exemples surtout en l'an II, parfois en l'an III. On trouve quelques MARAT (Coudun, Francières, Moyvillers, la Croix St Ouen), BRUTUS (Le Fayel) CORNELIE, EMILIE et même un LAS CASAS (Moyvillers)(5) ; quelques PARISIEN et REPUBLICAIN (Choisy, Jaulzy), MESSIDOR, FLOREAL, DECADI (Pierrefonds, Le Meux), des LIBERTE, EGALITE, (Le Meux), NIVOSE, VENTOSE (Jaulzy) ... Mais les sans culottes et jacobins ruraux eurent surtout un goût très prononcé pour les noms de plantes, fleurs, instruments aratoires, animaux et autres évocations des saisons ou de la campagne, présentes dans le calendrier de Fabre d'Eglantine. On trouve ainsi à Longueil La Montagne (ex - Ste Marie), village particulièrement déchristianisé, LA FOURCHE, SAGET, SUCRION APOLIN - ce dernier pour le fils de l'agent national, au Meux, un des villages qui eut un des plus fort taux de prénoms républicains (13 recensés sur 35 actes d'août 93 à octobre 1794, soit quelques 37 %), relevons une ROMARINE et un REGLISSE à côté des LIBERTE, REPUBLICAIN (E), EGALITE ET DECADI.(6) Le modeste village de Janville, situé sur les bords de l'Oise, se signala non seulement par son taux exceptionnellement élevé de prénoms républicains (9 sur 15 actes de 1793 à l'an III, soit largement plus de 50 %), mais aussi par l'originalité du choix des parents : on trouve en effet des JONQUILLE, LAFLEURE, BECHE, MARJOLINE,

(1) M. DOMMANGET donne le chiffre de 40 % pour Beauvais en l'an II ; Serge BIANCHI a trouvé des chiffres sensiblement supérieurs et souvent majoritaires dans le district de Corbeil. A Arcis/Aube, pays de Danton, nous avons trouvé 21 % pour l'an II.

(2) Louis Claude LENAIN, forgeron de bateaux de 26 ans, fut le premier à appeler son fils Liberté, le 1er Janvier 1793.

(3) Fils et fille du Dr de la poste aux Lettres CHAMBON, jacobin compiégnois bien en vue.

(4) Il s'agit quelquefois d'enfants naturels de militaires de passage, ou encore de volontaires compiégnois: le 2 avril (93) Beaurepaire MALLEVILLE reçoit un baptême civique avec pour parrain l'abbé RENARD, président de la Société Populaire et pour marraine la femme du Procureur Syndic BERTRAND (E.C. Section du Midy)

(5) Ce dernier prénom est donné par le gros fermier patriote du Tranloy.

(6) Nous ignorons tout des péripéties de la déchristianisation dans ce chef-lieu de canton où les archives ont brûlé à la fin du XIXème siècle.

HYACINTHE, GRENADE, PERSIL, sans compter une ROSE ! tous prénoms donnés par des parents d'origine visiblement populaire (garçons meunier, vigneron, tisserands ...). (1)

L'usage de tels prénoms reste cependant limité à la campagne où, visiblement, la tradition l'a emporté, même dans des villages effectivement mobilisés par la déchristianisation, tels Hémévillers ou Bienville, qui furent des rares à rédiger une pétition solennelle de renonciation au culte de la commune, signée de presque tous les habitants, hommes et femmes. Même chose pour un village comme Antheuil-Portes où fonctionnera pourtant une active société populaire en l'an II. On ne compte guère en fait que 8 ou 9 villages où le taux de prénoms républicains dépassa 10 % (dans l'ordre décroissant : Janville, Le Meux, Cuise La Motte, Pierrefonds, Moyvillers, Rémy, Le Fayel, Jaulzy, Sylvie ...). Dans maintes communes on continua d'employer massivement le nom du patron du village - on trouve ainsi de nombreux Sulpice et Sulpicienne à Pierrefonds, bourg pourtant actif dans la déchristianisation ; doit-on interpréter la chose comme le signe d'une résistance active ou passive du "fanatisme", ou s'agit-il d'une simple pesanteur idéologique ? Il est difficile de répondre sur la seule foi des prénoms, indicateur intéressant certes, mais en soi limité.

--

L'iconoclasme verbal ne se limita pas aux noms de lieux et de personne ; les intellectuels compiégnois s'efforcèrent même de faire disparaître certains mots du vocabulaire courant, correspondant à des "reliques" de l'Ancien Régime : si le terme "Monsieur" fut proscrit par la Société des Amis de la République dès novembre 92, le tutoiement adopté en octobre 93 (2), le club compiégnois demanda dans plusieurs motions à l'Administration locale l'interdiction de "mots absurdes" tels "prier", "grâces", "sacrifices" (remplacé par efforts), "quête" (rebaptisé collecte), "cimetière" (auquel on substituait champ du sommeil) (3). Le 1er Juin 94 un orateur parla de la Société de "... cette classe estimable de citoyens connus autrefois sous le nom de domestiques ...". L'offensive contre "les vieux préjugés" prenait donc aussi un tour politique et social, avec l'ambition démesurée de déraciner tout un vieil appareil linguistique et idéologique de manière à édifier un homme nouveau. Illusion d'intellectuels, certes : l'origine sociale des promoteurs du mouvement autant que son caractère éphémère expliquent sans doute l'échec relatif d'une tentative qui a pu être qualifiée d'essai de "révolution culturelle".



(1) Janville passa en l'an II pour être une commune "à la hauteur des principes républicains", selon l'agent national BERTRAND. Pourtant elle fut une des premières à connaître des troubles en faveur du rétablissement du culte en février 1795.

(2) Il fut aussi imposé pour les professeurs comme pour élèves dans le nouveau règlement municipal du Collège de Compiègne en Octobre 93.

(3) Registre de la Société Populaire : 29 janvier, 28 février, 4 mars 1794. AD Oise L 4.